

ENQUETE SUR LA REPARTITION DES MAMMIFERES EN FRANCE

*1er bilan pour la Somme et L'Aisne

*Orientation des recherches

La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (S.F.E.P.M.) a entrepris en 1978 une enquête subventionnée par le ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, sur la répartition des mammifères sauvages en France.

Cette enquête qui doit aboutir en Juin 1981 à la publication d'un atlas, fait actuellement l'objet d'une demande de dérogation afin de poursuivre les recherches. Au bout de deux années d'enquêtes, il nous a semblé utile de dresser un premier bilan des observations recueillies en Picardie, plus spécialement dans la Somme et dans l'Aisne, car très peu de données nous sont parvenues pour l'Oise.

Une première remarque s'impose: peu de recherches systématiques ont été effectuées jusque là. La plupart des données résultent d'observations fortuites réalisées le plus souvent par des ornithologues.

Cette absence de "méthode" se traduit par d'importantes lacunes même pour des espèces très communes, ou supposées telles. Ainsi la Taupe est absente sur bon nombre de feuilles. L'allégation "il y en a partout ne correspond pas à grand chose, puisque personne ne l'a vérifiée.

D'autre part, pour des espèces comme la Taupe, déjà citée, ou comme le Hérisson etc..., l'absence réelle en un endroit pourrait correspondre à un certain nombre de problèmes à mettre en évidence (monoculture, emploi de pesticides, piégeage...). Aussi serait il intéressant de connaître, en parallèle avec l'enquête atlas, l'impact de nuisances sur les Mammifères.

Quant aux micromammifères courants, les pelotes de réjection des Rapaces nocturnes permettront, si les récoltes sont géographiquement bien réparties, de couvrir la région.

On ne peut guère s'étendre sur les Chiroptères. Les quelques concernant essentiellement la Pipistrelle et l'Oreillard commun se comptent sur les doigts d'une main. Une récente visite de grottes calcaires de la région de Moreuil n'a hélas pas permis d'apporter des données sur ces animaux.

D'après la littérature, 55 espèces de mammifères terrestres sont susceptibles d'être observées en Picardie. Parmi celles-ci, 8 méritent un intérêt tout particulier du fait, soit de leur rareté (Loutre, Chat sauvage), soit de leur répartition toute particulière

en Picardie (Campagnol terrestre ou aquatique, Crocidure pygmée..)

*Crocidure pygmée (Crocidura suaveolens) Carte 1

Cette Crocidure semble avoir en France une aire de distribution discontinue (St Girons 1973). Capturée près d'Abbeville (Miller 1912) et trouvée dans une pelote d'Effraie à Pont-Noyelle (Martin 1972), l'enquête atlas a démontré sa présence dans l'Aisne (La Fère). La Picardie constitue le noyau le plus septentrional de sa distribution.

De diagnose relativement aisée du fait de sa petite taille, la Crocidure pygmée n'est hélas guère fréquente dans les pelotes d'Effraie picardes (1 individu sur un lot de 3654 micromammifères à Pont-Noyelles).

*La Loutre (Lutra lutra)

Signalée comme "assez commune sur le bord de nos rivières et de nos étangs" au siècle dernier (Marcotte 1860), de Valicourt (1947) la mentionne comme appartenant à la faune picarde.

Son statut actuel est problématique : est-elle aussi rare qu'on le dit? En tout cas ses observations le sont.

Pour la Somme, un individu aurait été observé dans les Hortillonages d'Amiens entre 1973 et 1975, sans suite (Le Morvan, Vignon 1977). Un habitant de Pierrepont affirme en avoir vue une dans un étang privé de cette ville il y a quatre ans, et l'enquête l'a signalée près de Péronne.

Pour l'Aisne, l'enquête atlas la signale à Neuchâtel sur Aisne en 1948 et dans le marais Saint Boétien en 1965 ou 1966 (un individu tué). Une enquête auprès des gardes-chasses apporterait certainement de nouvelles données.

*Martre (Martes martes)

Au dernier siècle Marcotte (1860) notait déjà: "assez commune avant que beaucoup de nos bois fussent détruits, mais depuis fort rare".

Un individu aurait été tué en 1973 dans les Hortillonages d'Amiens (Le Morvan comm. orale). Une confusion avec la Fouine (*Martes foina*) n'est pas à exclure selon nous, le biotope de capture convenant beaucoup mieux à cette espèce. Rappelons que la distinction Martre/Fouine demeure fort délicate et ne peut s'effectuer avec certitude qu'en tenant compte de divers critères du squelette (forme de la molaire supérieure notamment), la couleur et la forme de la "bavette" n'étant pas des bons caractères de diagnose.

*Ghat sauvage (Felis sylvestris)

Déjà "fort rare dans la Somme" au siècle dernier (Marcotte 1860) le même auteur avance que la forêt de Crécy a probablement constitué son dernier flot de survie (un individu tué à Brailly-Cornehotte

vers 1840). Un animal de cette espèce désormais protégée a été observé à la limite de l'Aisne et de la Marne en 1972 (enquête atlas).

Il faut souligner que la distinction Chat sauvage/Chat harret est difficile à faire dans la nature. (On trouvera dans le dossier "Nuisibles" édité par l'Épine Noire d'utiles précisions sur les critères de détermination).

*Muscardin (Muscardinus avellanarius)

Carte 2

Ce petit Gliridé, s'il habite toute la France, semble peu abondant (St Girons 1973). Trouvé dans la Somme en 1972 à Bourseville dans une pelote d'Effraie (Martin 1972), J.C. Robert (1978) relate les observations du Muscardin en 1977 et en 1978 à Famechon et en Forêt de Crécy.

L'enquête atlas le signale dans l'Aisne à Chivres et à Montbavin.

*Campagnol terrestre (Arvicola terrestris)

Carte 3

*Campagnol amphibie (Arvicola sapidus)

Le Campagnol amphibie semble absent du Nord et de l'Est de la France le Campagnol terrestre quant à lui est absent de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Sud.

D'après Le Louarn et St Girons (1977), en ce qui concerne nos deux départements, les vallées de la Somme et de l'Aisne constituent les limites septentrionales de l'aire de répartition du Campagnol amphibie, alors que le Campagnol terrestre occupe toute la Somme (jusqu'à la vallée de la Bresle) et toute l'Aisne (ainsi que la moitié NE de l'Oise).

La Picardie se trouve donc située à la limite des aires de répartition de ces deux espèces. Ces deux aires présentent, semble-t-il une zone de chevauchement dans notre région.

Le Campagnol terrestre est signalé à St Quentin en Tourmont, Pont-Noyelle, Port le Grand pour la Somme (Martin 1972 et enquête atlas) et à Chivre, Brie, Cessières et Laniscourt dans l'Aisne (enquête atlas).

Le Campagnol amphibie est signalé à la limite Somme/Seine Maritime (trilage d'Eu) (Martin 1972) et près de Noyelles sur Mer (Bellard et Robert 1979).

Des recherches systématiques permettraient de préciser la répartition de ces deux grands Campagnols, bien que leur différenciation dans la nature soit souvent difficile.

Malgré son nom, le Campagnol terrestre est nettement aquatique dans notre région. Plus petit que le Campagnol amphibie, il nage en ne se servant que des pattes postérieures alors que l'autre espèce utilise dans ces conditions ses quatre pattes. Ces caractères demeurent difficilement appréciables sur le terrain et seuls des

sujets morts permettent la détermination correcte de l'espèce.

*Mulot à gorge jaune (Apodemus flavicollis)

Signalé dans la région d'Amiens (St Girons 1973) , aucune autre donnée ne permet de préciser son statut dans la Somme.

Dans l'Aisne, l'enquête atlas a permis de le découvrir en trois points de l'arrondissement de Laon : Chivres (canton de Sissonne) , Laniscourt (canton d'Anizy le château) et Laon.

L'analyse systématique des Mulots dans les pelotes de réjection permettra peut-être de le découvrir en d'autres endroits.

Cet article aura montré, nous l'espérons, combien sont fragmentaires nos connaissances sur les mammifères de Picardie. Rien qu'en ce qui concerne la répartition, il reste un gros travail à accomplir et l'enquête atlas doit permettre de combler nos lacunes. Toutes les observations de mammalogistes, avertis ou en herbe, seront les bienvenues.

Nous tenons à remercier : INRA Jouy en Josas (Aisne) ; Kerautret L. ; Pigeon P. ; Riols C. ; Sueur F. ; Turpin F. ; pour nous avoir communiqué leurs informations sur les espèces traitées dans cet article.

D. Masson, P. Royer, P. Triplet.

Bibliographie

Bellard J. et Robert J.C. (1979) Note sur le régime alimentaire du Busard des roseaux Circus aeruginosus en Baie de Somme
Doc. Zool. 2 (1) 41-44

Le Louarn H. et St Girons M.C. (1977) Les Rongeurs de France
I.N.R.A. Annales de Zoologie-Ecologie animale. Numéro hors série 159 p.

Le Morvan P.J. et Vignon F. (1977) Pour faire des Hortillonages une perle de Picardie. Pic. Inf. (25) 44-63

Marcotte F. (1860) Les Animaux vertébrés de l'Arrondissement d'Abbeville Abbeville 256 p.

Martin C. (1972) Contribution du Hibou moyen euc Asio otus et de la Chevette effraie Tyto alba à la connaissance des Micromammifères de Picardie.

Bull. Soc. Lin. Nord Fr. (2) 1-25

Miller G.S. (1912) Catalogue of the Mammals of Western Europe (Europe exclusive of Russia) Brit. Museum. London. 1019 p.

Robert J.C. (1978) Le Muscardin Muscardinus arvenarius dans le sud-ouest amiénois. Doc. Zool. 1 (2) 71-80

Saint-Girons M.C. (1973) Les Mammifères de France et du Benelux (faune marine exceptée) Doin. Paris. 481 p.

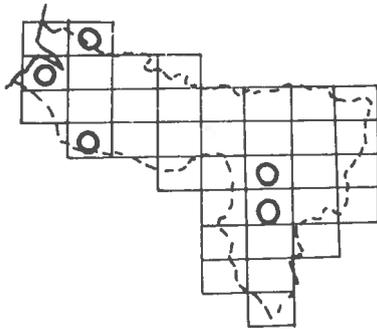
Valicourt J. de (1947) La Picardie et ses chasses Paris. 226 p.

Carte 1



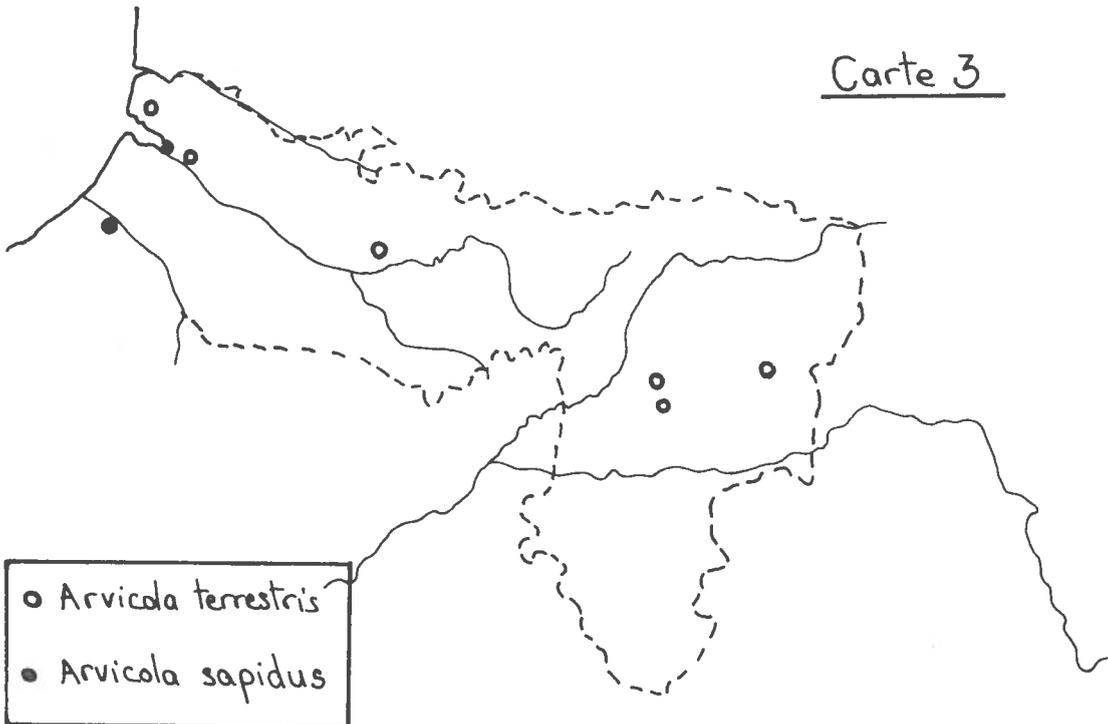
Crocidura suaveolens

Carte 2



Muscardinus avellanarius

Carte 3



- Arvicola terrestris
- Arvicola sapidus